

Notre mode de vie

Aviva Canada
Rapport de la direction
Juin 2022

Introduction

La pandémie a changé beaucoup de choses dans notre façon de vivre, et comme elle perdure sous diverses formes partout au Canada, elle continue de produire des effets transformateurs.

L'an dernier, Aviva Canada a publié son premier rapport Notre mode de vie, une analyse des résultats d'un sondage mené auprès des Canadiens afin de mieux comprendre comment ils vivent – leurs foyers, leurs aspirations, leur travail, leur bien-être, leurs biens et leurs espoirs pour l'avenir. L'objectif dans son ensemble était d'établir quels effets la COVID-19 avait eus sur les ménages et sur les attitudes et les comportements.

Depuis, nous sommes passés à une nouvelle phase de la pandémie avec la levée graduelle des restrictions – mais qu'est-ce qui a réellement changé dans la vie quotidienne de nos concitoyens? Les Canadiens qui aspirent à accéder à la propriété ont-ils encore de l'espoir? Les propriétaires, quant à eux, cherchent-ils à rénover et à adapter leurs habitations en fonction des défis apportés par la pandémie? Les gens retournent-ils au bureau ou la façon de travailler a-t-elle changé pour de bon? Quelle est la vision des Canadiens sur les transports et l'avenir des déplacements quotidiens entre maison et travail?

Cette année, le rapport explore ces questions et examine l'évolution des perspectives des Canadiens après une autre année de pandémie.



Phil Gibson

V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers, Aviva Canada

Table des matières

Chapitre 1 : Valeurs des propriétés et aspirations des propriétaires

Comment une nouvelle année de pandémie a-t-elle changé la perception qu'ont les Canadiens de leur habitation? Quelle image les gens se font-ils de leur cadre de vie et songent-ils encore à déménager en raison de la pandémie?

Chapitre 2 : Rénovations et adaptations

Après une nouvelle année de pandémie, quels changements apporte-t-on aux habitations? Les Canadiens continuent-ils de rénover et d'améliorer leur chez-soi?

Chapitre 3 : Usage et occupants

Le mode de vie des Canadiens a-t-il changé pour de bon? Comment les gens ont-ils adapté leur mode de vie et leurs habitations lors des confinements qui se sont succédé en cette nouvelle année de pandémie?

Chapitre 4 : Conciliation travail-vie personnelle et transport

Quels effets la pandémie a-t-elle eus sur la vie des Canadiens? La levée graduelle des restrictions et le retour au travail ont-ils eu une incidence sur leur vie quotidienne? L'avenir des déplacements quotidiens entre maison et travail a-t-il changé pour de bon?

Chapitre 1 :

Valeurs des propriétés et aspirations des propriétaires

Ce chapitre porte sur les répercussions de la COVID-19 sur les habitations au Canada, tant sur la valeur perçue par les Canadiens que sur leurs projets d'achat et de vente, après une deuxième année de pandémie.



Habitations et prix

Les propriétaires surestiment la valeur de leur bien, surtout en Ontario

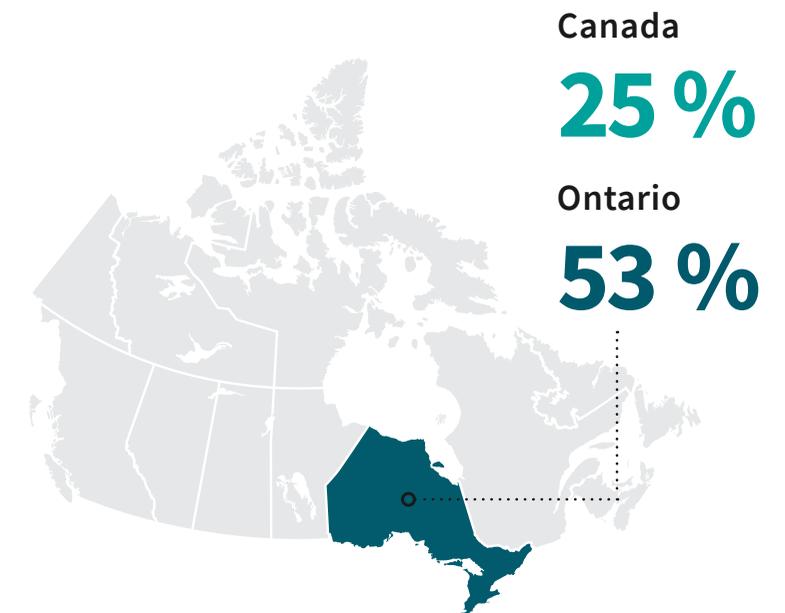
Le marché de l'immobilier demeure un sujet brûlant, après que le prix moyen des habitations au Canada a atteint de nouveaux sommets au début de 2022. Le marché en ébullition et la hausse des valeurs partout au pays mènent les propriétaires à surestimer aujourd'hui la valeur de leur habitation. L'an dernier, le prix moyen qu'ils estimaient pouvoir obtenir était de 641 267 \$ – un montant à peine supérieur (3 %) au prix moyen prévu par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI) pour 2021, c'est-à-dire 620 404 \$. Cette année, leurs estimations s'envolent par rapport aux projections de l'ACI pour 2022, surtout en Ontario. En effet, à l'échelle du pays, les propriétaires de maisons estiment la valeur de leur habitation à une moyenne de 980 773 \$, soit 25 % (ou 195 000 \$) au-dessus de la projection de l'ACI, qui se situe à 786 000 \$. En Ontario, la tendance est encore plus marquée. L'explosion des prix a mené les Ontariens à surévaluer leurs propriétés, maintenant à 53 % au-dessus du prix moyen prévu de l'ACI pour l'année 2022.

	Total	Atl.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Valeurs des habitations en 2022 (perceptions des consommateurs)	980 773 \$	304 538 \$	377 031 \$	1 643 333 \$	368 823 \$	313 226 \$	449 560 \$	1 257 637 \$
Valeurs projetées par l'ACI (2022)	786 000 \$	342 759 \$	515 620 \$	1 073 852 \$	364 744 \$	310 148 \$	464 615 \$	1 048 546 \$
Variation	27,7 %	-11,2 %	-26,9 %	53 %	0,01 %	0,01 %	3,4 %	19,9 %

Hausse estimée du prix des habitations au Canada



Surestimation de la valeur en Ontario par rapport au reste du Canada



L'optimisme des Canadiens quant à la valeur de leur habitation a continué de grimper au fil des douze derniers mois

Témoignant de la résilience du marché immobilier résidentiel canadien, une majorité de propriétaires (81 %) sont convaincus que la valeur de leur bien a augmenté depuis mars 2021. Il s'agit là d'une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente, où ils n'étaient que 55 % à le penser. Par ailleurs, ils ne sont pas plus de 9 % à croire que la valeur de leur habitation est demeurée stable et 5 %, qu'elle a diminué. À l'échelle régionale, nous avons constaté que les propriétaires de l'Ontario (73 %) et du Québec (71 %) sont beaucoup plus susceptibles de croire que leur habitation a pris de la valeur. Le prolongement de la pandémie peut également avoir changé la perception qu'ont les propriétaires de banlieue et de zones rurales de la valeur de leur maison. Presque la moitié des habitants de la banlieue (52 %) et de la campagne (48 %) estiment que la valeur de leur résidence a fortement augmenté, contre seulement 39 % de leurs homologues urbains. Cette tendance s'explique vraisemblablement par la poursuite du télétravail. En effet, comme nous l'avions mentionné dans le rapport précédent, de nombreux travailleurs à domicile s'étaient mis à la recherche d'une maison hors de la ville.



Hausse perçue de la valeur des habitations au Canada

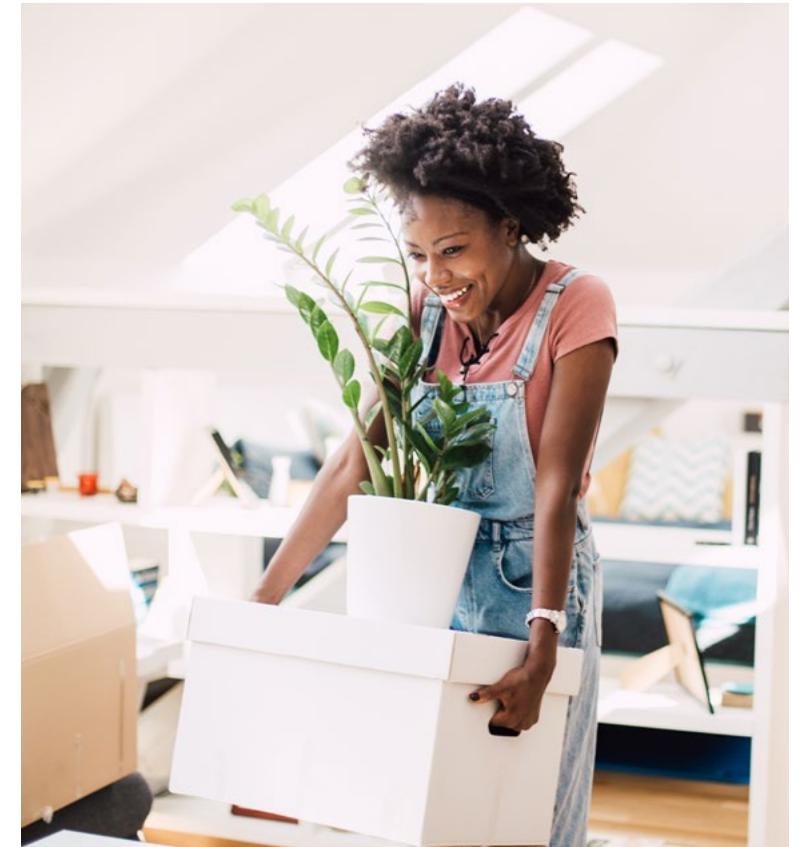


Davantage de Canadiens deviennent propriétaires

Même la hausse continue des prix n'aura pas suffi à entamer le rêve d'accès à la propriété d'un grand nombre de Canadiens. L'an dernier, 12 % de nos concitoyens affirmaient avoir l'intention de réaliser leur premier achat immobilier, dont 7 % croyaient pouvoir y parvenir dans les 12 prochains mois. D'après nos plus récentes recherches, 32 % des Canadiens vivent actuellement dans la première maison dont ils sont propriétaires contre 22 % en 2021 et plus de la moitié de ces répondants (51 %) se situent dans la tranche des 25 à 44 ans. Les Canadiens en régime de télétravail sont les plus susceptibles d'acheter un nouveau logement (10 %), ce qui peut être attribuable à leur mobilité, laquelle leur permet d'envisager d'autres régions où les prix sont plus abordables.

Ainsi, en dépit des prix élevés sur le marché résidentiel, le désir de devenir propriétaire demeure fort, puisque 33 % des 25 à 44 ans affirment planifier actuellement un premier achat. Toutefois, ce n'est pas le cas de tous les Canadiens, puisque 8 % des répondants affirment partager un logement avec des amis ou des membres de la famille et ne pas avoir de projet d'achat en vue. De ce nombre, 50 % ont de 18 à 24 ans et la majorité d'entre eux habitent en Ontario. L'accès à la propriété peut sembler hors de portée pour de nombreux jeunes Ontariens, en raison de l'explosion des prix de l'immobilier dans la région, surtout pendant la pandémie.

Variation estimée de la valeur des habitations au Canada



La pandémie a bouleversé les projets d'un Canadien sur cinq qui prévoient l'achat d'un logement

L'achat d'une maison n'est pas une décision à prendre à la légère et la pandémie a pesé sur les projets d'achat d'un certain nombre de Canadiens (19 %). Ils sont 13 % à affirmer avoir eu l'intention d'acheter, mais d'y avoir renoncé. À l'inverse, 3 % des Canadiens qui n'avaient pas l'intention au départ d'acquérir un logement ont fini par en acheter un. Parmi ces acheteurs surprises, les deux tiers (66 %) avaient de 25 à 44 ans, ce qui peut être attribuable à un changement professionnel avec basculement en mode télétravail, ou à un événement de la vie qui mène souvent à ce genre de décision, par exemple, l'emménagement avec son conjoint ou l'arrivée d'un enfant. En revanche, les trois quarts des propriétaires résidentiels de plus de 54 ans n'envisageaient aucunement d'acheter un nouveau logement et ne l'ont pas fait, étant vraisemblablement déjà bien installés à un endroit qu'ils n'ont plus l'intention de quitter.

Les locataires sont presque deux fois plus nombreux à affirmer que leurs projets ont été perturbés par la pandémie, 25 % d'entre eux ayant vu leurs projets d'achat tomber à l'eau. Les répondants de 25 à 44 ans ont été les plus touchés, puisque 40 % disent avoir souhaité acheter un logement et y avoir renoncé en raison de la COVID-19.

La pandémie a changé les projets de 14 % des Canadiens qui prévoient de vendre

Un Canadien sur 10 qui avait l'intention de vendre son logement ne l'a pas fait en raison de la pandémie, alors que 3 % des répondants ont mis leur habitation en vente alors qu'ils ne prévoient pas de le faire avant la pandémie. Parmi ces vendeurs surprises, 60 % avaient moins de 44 ans, et les 18 à 24 ans étaient trois fois plus susceptibles de vendre que les autres tranches d'âge. Par rapport à ces jeunes Canadiens, les répondants de 55 ans et plus étaient 10 % plus susceptibles de s'en tenir à leur projet initial. Dans l'ensemble, il semble que les jeunes étaient plus portés au changement que les groupes d'âge supérieurs. Ce fait peut s'expliquer par les nombreux changements de la vie qui se produisent entre les âges de 25 à 44 ans, ou par la plus grande ouverture des jeunes aux changements majeurs tels qu'un déménagement pour saisir une occasion d'emploi.

Ont acheté une propriété en 2021?

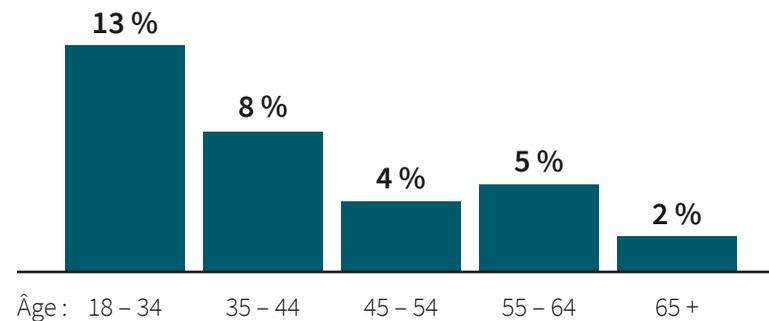


Non

93 %

Oui

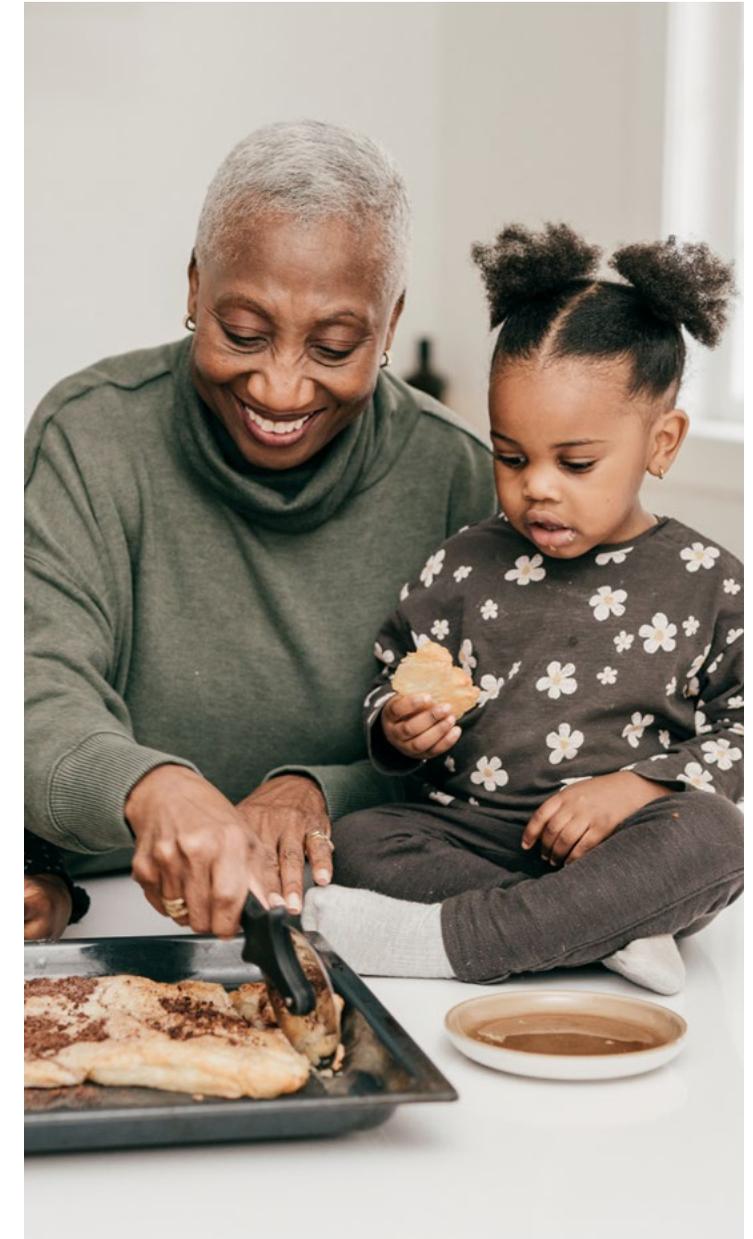
7 %



Le cadre de vie prend une plus grande importance

Pour six Canadiens sur 10, la COVID-19 a été à l'origine d'un déménagement. Deux répondants sur 10 qui sont partis s'installer en zone urbaine ou périurbaine pendant cette période affirment que c'est la pandémie qui a motivé leur décision, et environ un sur 10 à s'être installé en zone rurale ou en banlieue éloignée attribue également sa décision à la même raison. Les personnes qui travaillent à domicile (26 %) sont nettement plus nombreuses à affirmer que la COVID-19 a influencé leur décision de s'éloigner du centre-ville ou d'opter pour une ville de plus petite taille. Cela est tout particulièrement vrai pour les jeunes propriétaires de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qui se déplacent vers les zones rurales, vraisemblablement en raison du prix inabordable de l'immobilier en ville et en banlieue proche. Les jeunes, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont également plus à même d'avoir été influencés dans leur décision de changer de lieu que leurs aînés. Fait intéressant, les Canadiens plus âgés sont plus nombreux à s'être décidés à se rapprocher du centre-ville que les répondants des cohortes plus jeunes, sans doute en raison de l'isolement social et de la solitude qui ont résulté de la pandémie et des périodes de confinement.

Le quart (24 %) des personnes ayant acheté une propriété, ayant mis en vente une propriété ou ayant emménagé dans un nouveau logement locatif l'ont fait pour se déplacer vers un autre cadre de vie. Les locataires ont été plus nombreux à avoir changé de milieu (29 %) que les propriétaires (20 %). Parmi les personnes qui ont changé de milieu en raison de la pandémie, 30 % citent un cadre de vie plus attrayant, 28 %, le télétravail et 27 %, un changement d'emploi comme motif principal de leur déménagement.



Influence de la COVID-19 sur la décision de changer de cadre de vie

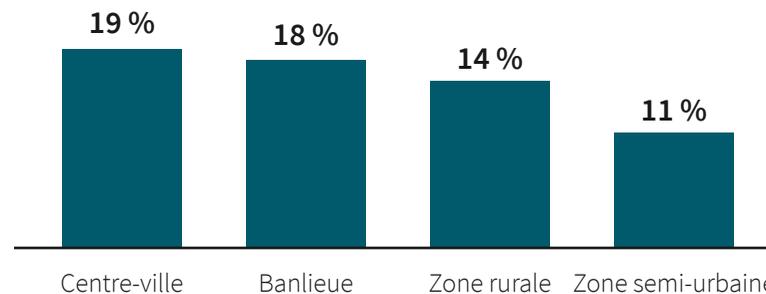


Non

39 %

Oui

61 %





« Quelle que soit la raison qui motive le déplacement des Canadiens vers des zones plus éloignées, il faut porter une attention particulière aux secteurs exposés aux tempêtes de vent ou à la grêle. Les plaines ouvertes qui ne bénéficient pas de la protection contre le vent que fournissent les immeubles de grande hauteur ou de la production et de la rétention de chaleur caractéristiques d'une grande agglomération sont plus exposées à ce type de risques. Les étendues planes, vastes et ouvertes sont souvent sujettes à des vents violents qui n'auraient que peu d'effet, voire pas du tout, dans une ville, où ils seraient beaucoup plus vite amortis. »

De plus, il faut être attentif à la faune. Il peut y avoir davantage d'animaux sauvages susceptibles de chercher à nicher dans les maisons et à leurs abords. Les propriétaires devraient donc inspecter régulièrement l'intérieur et l'extérieur de leur propriété pour repérer les nids d'oiseaux, de rongeurs, d'insectes, etc. Les ménages qui décident d'aller s'installer loin de la ville devraient toujours communiquer avec leur représentant d'assurance pour faire en sorte que leur police comporte bien les protections supplémentaires dont ils ont besoin. »



Phil Gibson

V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers

Chapitre 2 : Rénovations et adaptations

Ce chapitre porte sur les modifications que les Canadiens ont apportées à leur habitation depuis le début de la pandémie.



Il n'est pas étonnant qu'après avoir subi un confinement après l'autre, bon nombre de propriétaires résidentiels canadiens aient rêvé d'améliorer leur logement. Si on examine les aspirations des propriétaires en 2021, on constate qu'ils sont 20 % à avoir planifié la rénovation de leur maison; cependant, seulement 11 % affirment avoir concrètement réalisé les travaux au cours de l'année écoulée.

En moyenne, les propriétaires canadiens ont dépensé 4 500 \$ pour rénover leur maison, soit presque le même montant qu'en 2020. Toutefois, ce n'est qu'un faible pourcentage de Canadiens qui a fait grimper cette moyenne en investissant plus de 10 000 \$ dans les travaux. Les tendances en matière de rénovation en 2021 ont suivi de près celles de 2020. Les propriétaires ont dépensé dans le réaménagement de leur jardin, dans l'aménagement d'un bureau à domicile, dans la création d'un centre de divertissement au sous-sol ou d'une salle de jeux, enfin, dans la construction d'une annexe. Fait intéressant, les rénovations les plus fréquemment observées sont l'aménagement d'un bureau à domicile, la création d'une salle de jeux et la construction d'une annexe.



Les travailleurs à domicile dépensent plus en rénovations

Le télétravail a beau avoir commencé à titre de mesure temporaire, il a abouti à la modification permanente de nombreux foyers au pays. Même si les pourcentages de propriétaires résidentiels en télétravail et en travail en présence sont demeurés constants, les travailleurs à domicile dépensent en moyenne 1 000 \$ de plus en rénovations. Ils sont nettement plus susceptibles d'avoir rénové leur espace de travail (38 %), et ils ont dépensé 18 % de plus en rénovations que les travailleurs retournés au bureau. Ils sont également plus nombreux à avoir ajouté une salle de jeux à leur habitation, des travaux dans lesquels ils ont dépensé 74 % de plus, éventuellement pour s'adapter à la scolarisation à domicile de leurs enfants.

Il n'y a rien de surprenant, face à l'impossibilité de voyager pour prendre des vacances, à ce que les propriétaires résidentiels canadiens continuent de dépenser dans la création d'une oasis dans leur cour arrière. Cependant, en 2021, ce sont les propriétaires retournés dans les lieux de travail qui ont principalement effectué des rénovations pour aménager des zones adaptées à leurs loisirs, alors que les travailleurs à domicile ont surtout investi dans l'aménagement d'un bureau. Fait intéressant, bien que ces derniers se soient moins intéressés au réaménagement de leur jardin (44 %) que ceux retournés dans les lieux de travail (56 %), ils ont tout de même dépensé 57 % de plus dans ces rénovations que les travailleurs retournés au bureau.

Tableau des rénovations les plus fréquentes

Type de rénovations	2020	2021	Propriétaires ayant rénové ¹	Travailleurs à domicile		Travailleurs en présence	
				Ayant rénové	Dépenses moyennes	Ayant rénové	Dépenses moyennes
 Réaménagement du jardin	12 %	12 %	56 %	44 %	7 672 \$	56 %	4 884 \$
 Aménagement d'un bureau à domicile	5 %	7 %	29 %	38 %	1 492 \$	23 %	1 268 \$
 Création d'un centre de divertissement au sous-sol	6 %	5 %	23 %	22 %	4 411 \$	23 %	6 389 \$
 Création d'une salle de jeux	2 %	4 %	12 %	16 %	1 858 \$	11 %	483 \$
 Construction d'une annexe	1 %	3 %	7 %	1 %	5 615 \$	9 %	3 792 \$

¹ Par exemple, parmi tous les propriétaires qui ont effectué des rénovations, 29 % ont aménagé un bureau à domicile.

Les propriétaires de l'Ontario dépensent plus en rénovations

Dans la plupart des provinces à l'échelle du pays, les deux tiers des rénovations effectuées par les propriétaires résidentiels tombent sous le seuil des 2 500 \$. Les propriétaires de l'Ontario sont ceux qui ont dépensé le plus en rénovations l'an dernier, de fait, presque deux fois plus que ceux des autres provinces. Il faut dire que l'Ontario a connu des confinements plus longs que presque partout ailleurs au Canada. Le grand nombre de propriétaires ontariens à travailler à domicile (40 %) peut avoir contribué à des travaux de rénovation plus importants pour répondre aux besoins des familles réunies dans un espace commun, et ainsi à des dépenses plus élevées que dans les autres provinces.

	<1 000 \$	1 000 – 2 499 \$	2 500 – 4 999 \$	5 000 – 9 999 \$	10 000 – 19 999 \$	>20 000 \$
Alberta	42 %	16 %	21 %	11 %	0 %	11 %
Colombie-Britannique	39 %	29 %	13 %	10 %	6 %	3 %
Atlantique	25 %	21 %	8 %	33 %	4 %	8 %
Ontario	37 %	23 %	8 %	14 %	11 %	7 %
Prairies	37 %	37 %	16 %	0 %	0 %	11 %
Québec	35 %	26 %	17 %	9 %	9 %	4 %
Total général	36 %	25 %	13 %	13 %	7 %	7 %

Pourcentage des gens qui ont rénové leur habitation par province

	Proportion	Rénovations
Alberta	11 %	11 %
Colombie-Britannique	13 %	12 %
Atlantique	7 %	8 %
Ontario	38 %	39 %
Prairies	7 %	9 %
Québec	24 %	21 %

Les rénovations n'étaient pas toujours planifiées

Parmi les répondants qui ont rénové, 14 % précisent qu'il s'est agi d'une décision impulsive prise pendant la pandémie. Au moment où l'économie redémarre et où la vie reprend peu à peu son cours normal d'avant la pandémie, certains propriétaires résidentiels ayant rénové affirment qu'ils ne se servent pas des nouveaux espaces autant qu'ils l'avaient imaginé (8 %), qu'ils ont trop dépensé en rénovations (7 %), qu'ils regrettent les modifications apportées à leur habitation (5 %), ou qu'ils n'ont jamais utilisé, ou ont cessé d'utiliser, les nouveaux espaces (4 %).

« Il est toujours conseillé de dresser un plan précis lorsque vous songez à rénover votre habitation. Les Canadiens qui envisagent des modifications majeures devraient savoir que des travaux comme l'aménagement d'un sous-sol, le retrait d'éléments structuraux ou la construction d'une annexe peuvent avoir une incidence sur leurs garanties d'assurance, car ils changent le coût de reconstruction de leur propriété. Votre courtier ou votre agent d'assurance peut vous aider à assurer votre domicile à sa juste valeur, pour votre tranquillité d'esprit en cas d'imprévu. »



Phil Gibson

V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers

Chapitre 3 :

Usage et occupants

Dans ce chapitre, nous examinons les changements de mode de vie des Canadiens qui retournent au bureau, les modifications qu'ils apportent à leur habitation pour l'adapter à leurs besoins actuels et les effets sur leur vie quotidienne.



Pour bon nombre de Canadiens, la pandémie a rapidement transformé le « 9 à 5 » traditionnel en télétravail intégral. La séparation qui existait entre travail et vie personnelle s'est estompée devant un mode de vie mixte d'un genre nouveau, où il fallait gérer les nouvelles réalités du travail à domicile, parfois en simultané avec un ou une partenaire dans la même situation, parfois avec des enfants scolarisés à domicile.

Au moment du sondage, l'an dernier, 28 % des propriétaires résidentiels canadiens affirmaient avoir déjà adapté leur espace à leurs besoins nouveaux. Interrogés sur leur projet au cours des 12 prochains mois, pas plus de 11 % prévoient des modifications supplémentaires. Toutefois, les confinements prolongés de 2021 ont convaincu encore 14 % des Canadiens d'adapter leur espace. Les personnes travaillant à domicile ont été deux fois plus susceptibles d'adapter leur habitation (23 %), en dépensant quatre fois plus que celles travaillant en présence (11 %).

Adaptation de l'espace Prix (moyen)

	Travail à domicile	23 %	2 377 \$
	Travail en présence	11 %	583 \$

Les tendances en matière d'adaptation des habitations étaient similaires dans toutes les provinces en 2021, à l'exception des provinces de l'Atlantique, les seules à s'inscrire en retrait. Les dépenses engagées pour améliorer les conditions de vie à domicile au cours de l'année écoulée se chiffrent à une moyenne de 1 217 \$, en hausse par rapport aux 783 \$ de l'année précédente.

Les Canadiens ayant continué de travailler à domicile pendant la plus grande partie de 2021, 14 % des propriétaires résidentiels ont adapté leur habitation pour y aménager un nouvel espace de travail, pour une dépense d'environ 1 318 \$. Sans surprise, les personnes en régime de télétravail ont dépensé huit fois plus pour installer un bureau à domicile que celles ayant continué de travailler en présence. En plus d'effectuer des réaménagements, 27 % des Canadiens ont réalisé des achats pour leur nouvel espace de travail, tels que du mobilier et des fournitures divers, et 41 % ont également acheté du nouveau matériel informatique – ordinateur portable, clavier, souris. Les modifications qu'ont apportées les propriétaires donnent à croire que les comportements de travail ont évolué au cours de la pandémie, de mesures temporaires en véritable nouvelle culture du travail.

L'aménagement d'un bureau à domicile est loin d'être le seul changement que les Canadiens ont apporté à leur habitation. Les fermetures et réouvertures incessantes des salles de sport au cours des deux dernières années ont stimulé la demande de matériel de sport à domicile. En 2020, 21 % des Canadiens ont modifié leur habitation pour aménager une pièce réservée à l'entraînement physique. En 2021, 8 % de plus ont fait de même, dépensant en moyenne 665 \$ à cette fin au cours des 12 derniers mois.

	<100 \$	100 – 499 \$	500 – 999 \$	1 000 – 2 499 \$	2 500 – 5 000 \$	>5 000 \$
Alberta	27 %	20 %	40 %	7 %	7 %	0 %
Colombie-Britannique	17 %	42 %	13 %	4 %	21 %	4 %
Atlantique	0 %	75 %	13 %	0 %	13 %	0 %
Ontario	8 %	49 %	19 %	14 %	6 %	4 %
Prairies	15 %	38 %	31 %	15 %	0 %	0 %
Québec	8 %	44 %	22 %	22 %	4 %	1 %
Total	10 %	45 %	21 %	15 %	7 %	2 %

Pourcentage des gens qui ont fait des adaptations à leur habitation par province

	Proportion	Adaptations
Alberta	11 %	10 %
Colombie-Britannique	13 %	12 %
Atlantique	7 %	5 %
Ontario	38 %	40 %
Prairies	7 %	7 %
Québec	24 %	26 %

Le sondage a également révélé que les résidents des provinces de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont dépensé plus de 2 500 \$ en adaptations. De fait, les propriétaires résidentiels de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont déclaré avoir dépensé plus de 5 000 \$ en adaptations – tous ces répondants s'étant par ailleurs déclarés en situation de télétravail. Ce montant supérieur peut s'expliquer par la nécessité de réaménager l'espace pour mettre en place un lieu de travail plus propice, conforme à leur nouveau mode de vie.

Les Ontariens ont dépensé davantage en rénovations et en adaptations que les résidents des autres provinces

Les Ontariens ont dépassé la moyenne canadienne des propriétaires résidentiels en ce qui concerne l'adaptation de leur habitation pour y aménager un espace de travail, d'entraînement physique ou de scolarisation à domicile. Ils représentent plus de la moitié des dépenses en la matière, ce qui explique que le coût moyen d'adaptation dans la province soit le double de la moyenne canadienne. Dans un même registre, les Ontariens qui travaillent à distance et qui ont réaménagé leur bureau à domicile ont dépensé 40 % de plus que les autres Canadiens dans l'amélioration de leur habitation.

	Adaptation	Rénovation	Les deux
Ontario	14 %	10 %	10 %
Dépense totale (Ont.)	219 350 \$	363 148 \$	538 189 \$
Dépense moyenne (Ont.)	2 129 \$	5 115 \$	7 272 \$

	Adaptation	Rénovation	Les deux
Ontario (moyenne)	2 129 \$	5 115 \$	7 272 \$
Tous propriétaires (moyenne)	1 217 \$	4 500 \$	5 472 \$
Différence	75 %	13 %	33 %

Beaucoup de Canadiens ont acheté de nouveaux biens

Non seulement les Canadiens ont-ils adapté leurs espaces à leurs nouvelles conditions de vie, mais ils ont également été nombreux à faire des achats pour améliorer leur foyer : 47 % indiquant avoir acheté de nouveaux éléments de décor, 43 %, de nouveaux appareils de cuisine, et 41 %, de nouveaux appareils électroniques. Il n'est pas surprenant de voir des gens de tout le pays dépenser dans ce type de biens, peut-être en partie pour se changer les idées ou pour profiter du confinement pour acquérir de nouvelles compétences. Or, 28 % des Canadiens affirment ne pas savoir exactement ce que couvre leur assurance Contenu.

28 % 

Certains ont exprimé du regret pour des achats impulsifs

En repensant aux achats qu'ils ont faits pendant la pandémie, 18 % des répondants affirment avoir agi de façon impulsive; 11 % admettent qu'ils ne se sont pas servis de certains des biens achetés, 8 %, qu'ils ont trop dépensé pour ces biens, et 7 %, qu'ils regrettent d'avoir fait certains de ces achats.

Toujours en ce qui concerne les achats effectués pendant la pandémie, 24 % des répondants affirment utiliser moins que prévu leurs équipements sportifs à domicile et leurs abonnements à des séances en ligne, et 21 % en disent autant de leur assistant à commande vocale. Par ailleurs, 20 % affirment ne pas se servir du matériel de loisirs, et 18 %, de leurs équipements de jeux et de leurs services de diffusion en continu aussi souvent que prévu. Sans doute que, vue la réouverture de l'économie, les propriétaires résidentiels se remettent à pratiquer des activités à l'extérieur du domicile, ce qui les mène à ne pas utiliser aussi souvent que prévu les biens achetés pour se divertir pendant le confinement.

« Votre domicile est votre sanctuaire. Après tous les changements et améliorations que vous avez apportés, il est important de veiller à ce que votre habitation soit assurée à sa juste valeur, y compris tout son contenu. Vous seriez surpris d'apprendre combien d'assurés sous-estiment la valeur de ce qu'ils possèdent. Par exemple, de nombreux biens nécessitent une assurance particulière – c'est notamment le cas des bijoux. Si vous avez des doutes sur l'étendue de votre assurance Contenu, parlez-en à votre représentant d'assurance afin de confirmer que vous avez la protection qu'il vous faut. »

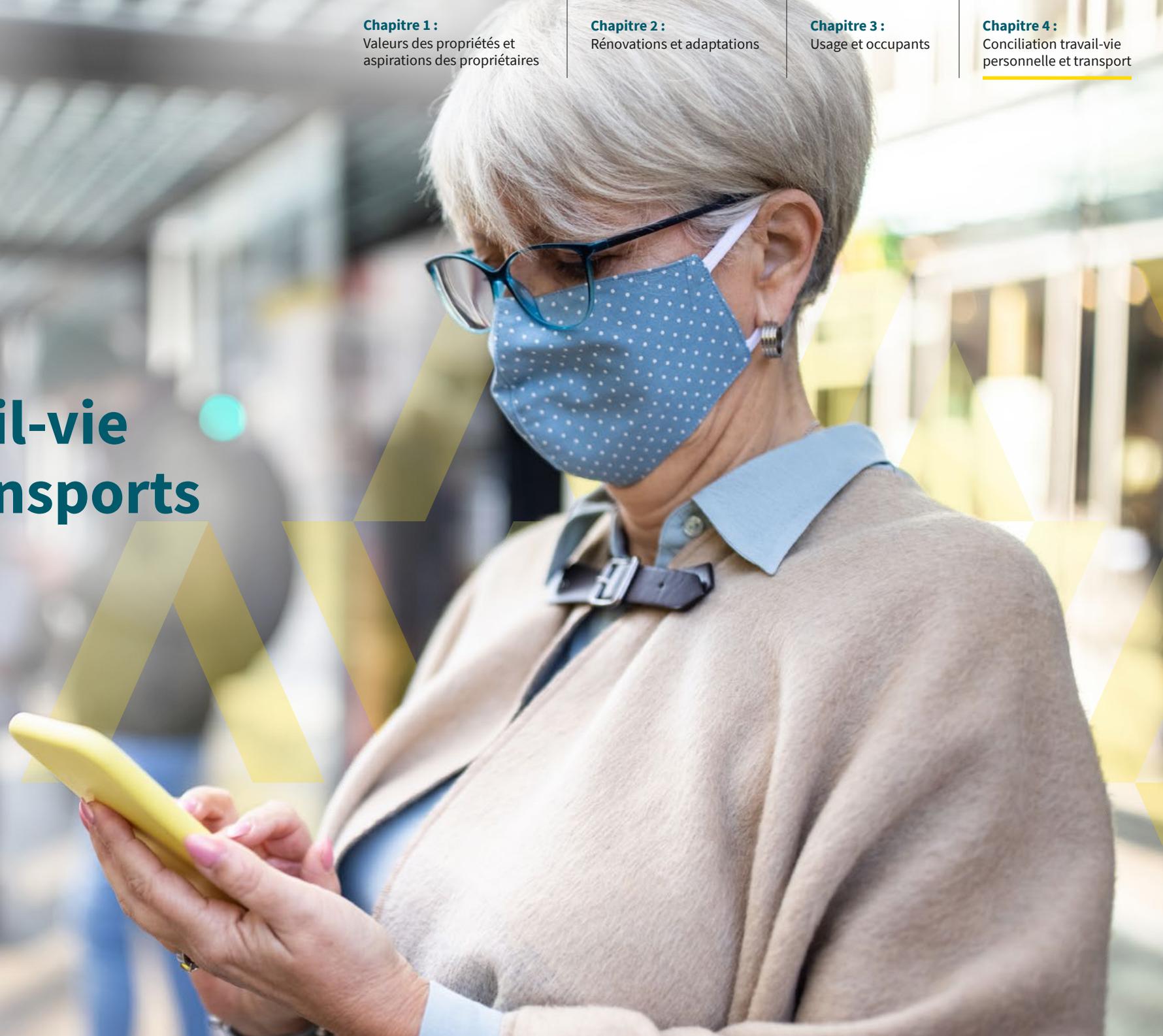


Phil Gibson

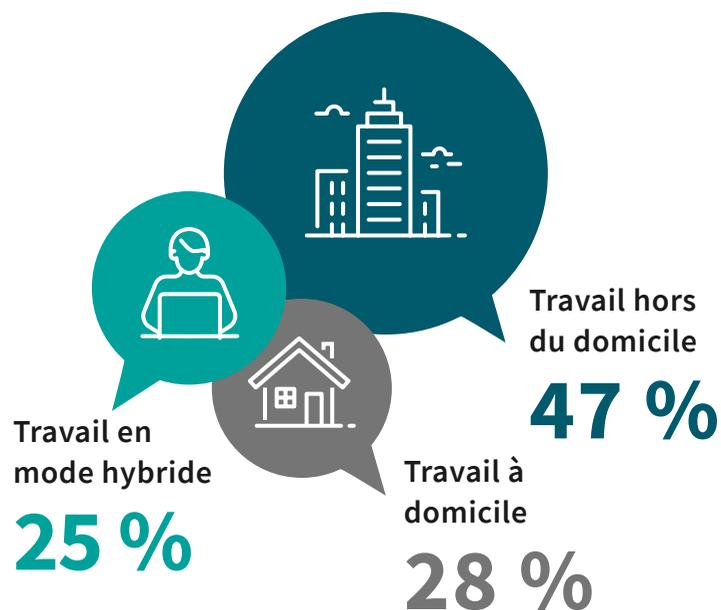
V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers

Chapitre 4 : Conciliation travail-vie personnelle et transports

Ce chapitre porte sur les changements durables que la COVID-19 a entraînés dans le mode de vie des Canadiens et sur les façons dont ceux-ci se sont adaptés à cette nouvelle normalité, que ce soit dans leurs habitudes de travail ou dans leur choix de moyens de transport.



Une large part des Canadiens se sont habitués au télétravail, mais voilà qu'avec la levée des restrictions, ils voient de nouveau leurs habitudes mises sens dessus dessous. Dans une proportion de 47 %, les membres de la population active indiquent être retournés à temps plein à leur lieu de travail hors domicile depuis le début de 2022, alors que 25 % affirment avoir adopté le modèle hybride, répartissant leur semaine de travail entre la maison et le bureau, et 28 %, le télétravail à temps plein. Cette tendance est d'autant plus marquée en Ontario, où une part substantielle de la population active déclare travailler à la maison à temps plein (32 % contre 23 % pour le reste du Canada).



Le retour au bureau donne lieu à des sentiments partagés chez les travailleurs canadiens

Le processus de retour au bureau a été très graduel pour de nombreux Canadiens. Si le fait de retrouver un poste de travail en entreprise paraît bénéfique pour certains, il est source d'angoisse pour d'autres. L'an passé, un nombre non négligeable d'employés travaillant à distance avait insisté sur le stress découlant de l'absence d'interactions significatives avec leurs collègues (54 %), alors qu'un pourcentage analogue avait affirmé avoir du mal à se déconnecter du travail (52 %). Cette année, le retour en entreprise se révèle une expérience positive pour certains répondants : ils sont 15 % à dire avoir aimé leur retour au bureau bien plus qu'ils ne l'auraient pensé. Par ailleurs, 11 % estiment que le retour au bureau a résolu certaines sources de tension qu'ils ressentaient un an plus tôt, étant maintenant plus à même d'établir la distinction entre le travail et la vie personnelle, ce qui les aide à se déconnecter. D'autres affirment prendre plaisir à faire leurs trajets quotidiens (6 %). La souplesse de pouvoir opter pour le télétravail – conséquence de la pandémie – a également permis à certains (9 %) de mieux équilibrer leurs priorités professionnelles et personnelles par rapport à la situation d'avant; le changement de rythme leur a paru rafraîchissant.

À l'inverse, un groupe de Canadiens ne partage pas cette impression positive du retour au bureau. En effet, 12 % des répondants affirment ressentir davantage de stress lorsqu'ils essaient de concilier leurs vies personnelle et professionnelle qu'ils n'en avaient lors de la phase de télétravail. D'autres s'adaptent difficilement (11 %) et ont du mal à se concentrer au bureau (9 %) à présent qu'ils ont pris l'habitude de travailler de leur domicile. Après une autre année de pandémie, il semble que les Canadiens se soient adaptés au télétravail.

On trouvera une certaine ironie dans le fait que l'an dernier, 43 % des Canadiens en télétravail affirmaient avoir plus de mal à se concentrer à la maison. Les Ontariens sont les plus nombreux à affirmer avoir du mal à s'adapter au retour au bureau (36 %) après avoir travaillé à domicile que les résidents du reste du Canada (24 %). Parmi les facteurs qui pourraient jouer, citons les confinements prolongés qui ont eu lieu en Ontario, et le pourcentage plus élevé d'Ontariens qui ont apporté des modifications à leur habitation pour se créer un espace bureau qui les aide à se sentir plus concentrés et plus productifs à la maison qu'un an plus tôt.

L'expérience du retour au bureau diffère d'une tranche d'âge à l'autre

En moyenne, 28 % des Canadiens trouvent le retour au bureau plutôt angoissant. Dans la tranche des 35 à 44 ans, 35 % des travailleurs retournés au bureau affirment sentir davantage de stress quand ils essaient de concilier leurs vies personnelle et professionnelle. De ce nombre, 67 % déclarent également avoir des enfants à la maison, dont la moitié, des enfants de moins de 12 ans. Ce surcroît de responsabilités pourrait compliquer la recherche d'un équilibre entre les obligations professionnelles et personnelles, d'où le stress associé au travail en entreprise par rapport au travail à domicile.

Fait intéressant, l'appréciation du retour au bureau est loin d'être uniforme au sein de la population. Les Canadiens plus âgés se déclarent heureux d'être retournés au bureau dans une plus grande proportion que leurs cadets, et cette opinion positive augmente avec l'âge. Parmi les 18 à 34 ans retournés travailler en présence, 61 % affirment avoir du mal à se concentrer et à s'adapter à ce nouveau régime de travail. C'est 7 % de plus que la moyenne canadienne. Il se peut que certains jeunes aient entamé leur carrière en mode télétravail, pendant la pandémie, et que le retour au bureau les déstabilise parce qu'ils n'ont pas encore eu la possibilité de nouer des relations productives avec leurs collègues, au contraire des personnes dont la carrière était déjà entamée avant le grand bouleversement.

L'avenir des déplacements quotidiens entre maison et travail pourrait bien avoir changé pour de bon

Les activités de conduite automobile et les trajets quotidiens entre travail et domicile ont augmenté par rapport au pic de la pandémie. Néanmoins, l'attitude des Canadiens par rapport aux transports collectifs depuis la pandémie pourrait bien avoir changé pour de bon. En 2021, près de 60 % des Canadiens affirmaient qu'il était peu probable, voire totalement improbable, qu'ils utilisent les transports collectifs à l'avenir. À présent, 18 % disent avoir changé leur façon de se déplacer pour aller au travail par rapport à la situation d'avant la pandémie. C'est d'autant plus vrai chez les jeunes. En effet, 24 % des répondants de 18 à 34 ans et 22 % des 35 à 44 ans déclarent avoir changé de moyen de transport par rapport à la période d'avant la pandémie. Pour les Canadiens qui travaillent en présence, 70 % se servent de leur voiture pour aller au travail, dont 80 % disent même conduire autant ou plus qu'avant la pandémie. En ce qui concerne les télétravailleurs, 40 % affirment encore compter sur leur véhicule, mais conduire moins qu'avant la pandémie (53 %).

Pour leurs trajets quotidiens, une majorité de Canadiens optent pour un véhicule personnel (52 %), pour la marche (14 %), pour l'autobus (12 %) et pour le métro (8 %).

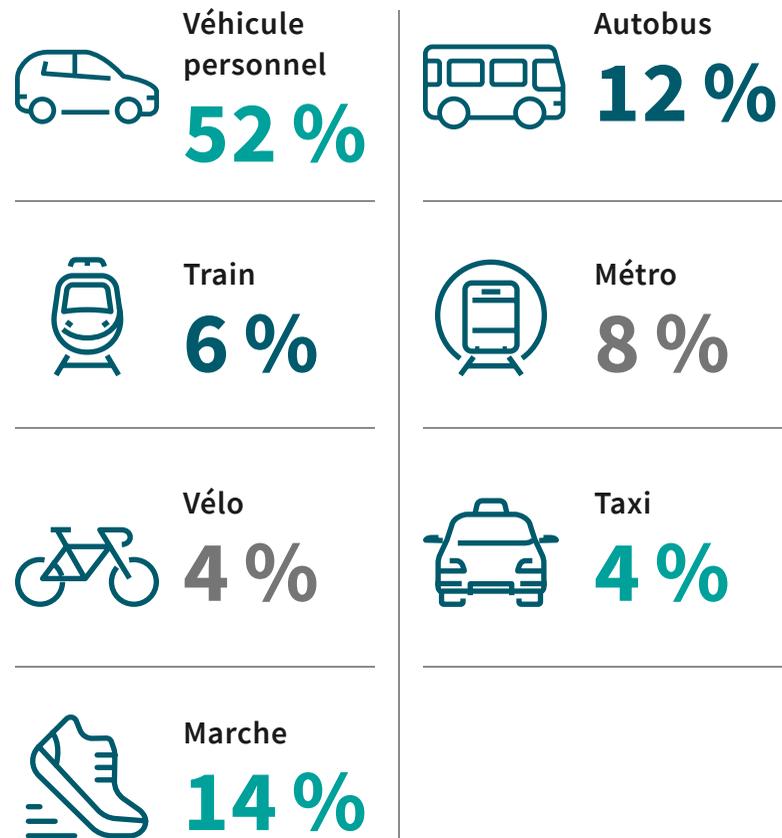
Moyen de transport	Véhicule personnel	Autobus	Train	Métro	Vélo	Taxi	Marche
Zones rurales (campagne)	77 %	4 %	2 %	2 %	4 %	5 %	6 %
Zone semi-rurale (petit village)	62 %	4 %	4 %	4 %	3 %	6 %	17 %
Banlieue (zone résidentielle, petite ville)	58 %	11 %	6 %	6 %	3 %	3 %	12 %
Zone urbaine (centre-ville)	40 %	16 %	6 %	11 %	5 %	5 %	16 %
Total général	52 %	12 %	6 %	8 %	4 %	4 %	14 %

Si l'on se penche sur l'avenir des déplacements quotidiens entre maison et travail, bon nombre de Canadiens qui ne conduisent pas à l'heure actuelle prévoient d'utiliser un véhicule automobile au cours des 12 prochains mois (54 %), ce qui devrait augmenter le nombre de véhicules sur les routes, aussi bien pour des activités professionnelles que personnelles, et 23 % des Canadiens s'attendent à parcourir plus de kilomètres. Même si les transports en commun se situent encore assez bas dans les préférences en matière de mode de transport, on note néanmoins une augmentation chez les Canadiens, qui les envisagent en parallèle avec d'autres modes populaires.



Dans le contexte de la hausse des prix de l'essence et de la volonté affirmée d'un plus grand nombre de Canadiens de reprendre la route et d'utiliser davantage leur véhicule au cours des 12 prochains mois, des solutions s'offrent à eux pour réaliser des économies. L'assurance télématique ou fondée sur l'utilisation est offerte par bon nombre d'assureurs; les données sur la conduite qui sont recueillies servent à personnaliser les primes de leurs assurés en fonction de leur comportement au volant.

Modes de transport préférés



Étonnamment, pas plus de 33 % des automobilistes sont au courant de l'existence de tels programmes, qui peuvent les aider à économiser sur leur prime d'assurance. En effet, ils ne sont pas plus de un sur 10 à y adhérer. Les 18 à 34 ans sont plus susceptibles de participer à ces programmes que les 35 ans et plus. En effet, les jeunes automobilistes et ceux qui travaillent à domicile sont plus nombreux à se dire intéressés par ce type de programmes que les Canadiens plus âgés.

L'assurance télématique Conduimatic Aviva est un moyen simple pour les Canadiens d'économiser sur leurs primes d'assurance. Non seulement Conduimatic Aviva leur fait profiter d'un rabais d'inscription automatique de 10 %, mais ce programme les aide également, s'ils sont des conducteurs prudents, à économiser jusqu'à 20 % sur leur prime d'assurance automobile chaque année par la suite.* En revanche, les comportements non sécuritaires peuvent entraîner une majoration de la prime. L'appli examine des facteurs tels que la vitesse, l'accélération, le freinage et les virages et fournit au conducteur une rétroaction en temps réel sur son comportement au volant. À la fin de la première période d'assurance, ces facteurs sont utilisés pour établir une prime personnalisée.

* Des conditions s'appliquent.

« Nous savons que les consommateurs souhaitent plus de choix ainsi que le pouvoir d'intervenir sur leur prime. L'appli Conduimatic Aviva attribue un score à chaque déplacement et met à jour en continu le rabais que le conducteur pourrait obtenir au renouvellement, pour lui éviter toute surprise. Conduimatic Aviva permet vraiment au conducteur de garder le contrôle de sa prime automobile en comprenant comment conduire de façon plus sécuritaire et comment son comportement au volant peut influencer sur le montant de sa prime d'assurance. »



Phil Gibson

V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers

Conclusion

Le rapport Notre mode de vie brosse un portrait statistique des changements qu'ont vécus les Canadiens en raison de la pandémie. Certes, nous continuons de nous adapter à de nouvelles façons de vivre et de travailler tout en intégrant certaines nuances de nos anciennes habitudes, mais il convient de souligner la résilience dont nous avons fait preuve en tant que nation grâce à notre faculté d'adaptation face à l'adversité. À l'aube d'une ère nouvelle caractérisée par la levée des restrictions et la mise en place d'un régime de travail hybride, certains des changements provoqués par la COVID-19 ont transformé à tout jamais notre mode de vie personnel et professionnel.

À Aviva, nous continuons de surveiller les comportements et les intérêts de tous les Canadiens et de créer des produits adaptés à leurs besoins changeants. Malgré l'incertitude des quelques dernières années, nous entrons de plain-pied dans un avenir prometteur. Aujourd'hui plus que jamais, nous répondons présents pour aider à protéger les clients, les entreprises et les collectivités, et tout ce qui importe pour eux.



Phil Gibson

V.-p. dir. et directeur général
Assurance des particuliers



Méthode

Sauf indication contraire, toutes les données proviennent d'un sondage en ligne effectué par Léger auprès de 2 500 Canadiens de 18 ans et plus qui sont actuellement propriétaires ou locataires d'une habitation au Canada. Le sondage a été réalisé entre le 18 mars et le 5 avril 2022. La marge d'erreur est de $\pm 2,0\%$, 19 fois sur 20.

Avis juridique :

Le programme Conduimatic Aviva concerne les produits d'assurance automobile souscrits auprès d'Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada, la Compagnie d'Assurance Traders Générale et la Compagnie d'Assurance Scottish & York Limitée, des filiales d'Aviva Canada Inc. Ces produits sont assujettis aux dispositions, conditions, limitations particulières, restrictions et exclusions figurant dans le libellé de nos polices d'assurance. Communiquez avec votre courtier d'assurance Aviva pour en savoir plus. Conduimatic Aviva est une marque de commerce utilisée sous licence par le titulaire de licence.

Les renseignements contenus dans le présent rapport sont donnés à titre d'information seulement et ne sauraient se substituer à l'avis de professionnels et d'experts. Aviva Canada décline toute responsabilité quant aux mesures prises en fonction des renseignements contenus dans ce rapport. Aviva et le logo d'Aviva sont des marques de commerce utilisées sous licence par le titulaire de licence.

Sauf indication contraire, les droits d'auteur sur le contenu du présent rapport appartiennent à Aviva Canada Inc. Ce contenu ne peut être utilisé, vendu, placé sous licence, copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit dans quelque média et sur quelque support que ce soit sans le consentement écrit préalable d'Aviva Canada Inc.

Notre mode de vie

Rapport de la direction d'Aviva Canada Juin 2022

